



Le 20 octobre 2011, un vote efficace, le vote CGT !

5 années de RGPP qui se sont traduites par une hémorragie sans précédent des emplois et la casse de nos missions, cela suffit!

La CGT a toujours été à vos côtés pour combattre cette politique dévastatrice pour l'emploi et le service public.

La CGT a défendu en permanence vos revendications et, malgré le contexte, empêché certaines régressions et obtenu la mise en place de « garde-fous » dans plusieurs domaines :

- **En matière de temps de travail**, avec par exemple, la possibilité pour chaque agent de choisir entre plusieurs cycles de travail,
- **Sur l'entretien professionnel** que nous continuons à critiquer et à combattre sur le fond, en faisant introduire la référence au collectif de travail, et notamment aux objectifs définis en réunion de service, en tenant compte des moyens humains et matériels à disposition et en obtenant la possibilité d'un recours hiérarchique.

Sur les missions et les emplois, la situation est dramatique dans les DDI. C'est encore par milliers que le PLF 2012 programme de nouvelles suppressions d'emplois, organise l'abandon et prépare la privatisation des missions (inspection sanitaire en abattoirs...). Le plan du ministère de l'Ecologie visant à supprimer 700 emplois dans le domaine du droit des sols en est une autre illustration criante.

L'engagement du Secrétariat Général du Gouvernement à dresser un état des lieux des emplois dans les DDI et les Directions régionales et à « stabiliser » les missions des DDI est une concession verbale aux luttes qui n'aboutira que par la mobilisation large et déterminée des personnels.

Une réunion spécifique doit être convoquée sur la question du temps de travail des agents des Affaires maritimes. Sur ces points, la mobilisation des personnels sera là encore évidemment décisive.

Concernant le projet SIDSIC, la mobilisation des personnels des services informatiques avec le soutien de la CGT a contraint l'administration à suspendre le 23 septembre 2011 la création des SIDSIC.

Le 4 octobre 2011, la CGT a organisé l'action de protestation des personnels informatiques (rassemblement et motion) qui a obligé l'administration à engager des négociations.

La CGT a élaboré avec les personnels informatiques des DDI un contre-projet qu'elle entend bien mettre au cœur de ces négociations.

La question des services d'information et de communication ne peut être déconnectée du maintien des missions, des emplois et de l'existence de services départementaux de l'Etat de plein exercice.

Aujourd'hui très clairement, l'avenir des directions départementales dépendra de la mobilisation des personnels.

⇒ Voter la CGT, c'est dire stop à la RGPP et aux suppressions d'emplois et de missions.

⇒ Voter la CGT, c'est agir pour défendre et reconquérir les missions de service public pour tous et partout.

⇒ Voter la CGT, c'est promouvoir une fonction publique de qualité répondant aux besoins de la population.

